



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E28930

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/06/2022  
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Siret : 484 592 597 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 00,22634

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 53265733

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 53265733

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CARRARA SERGE MENUISERIE

75 AVENUE JEAN MOULIN  
69520 GRIGNY

Téléphone : 04 78 07 92 75

Fax : 04 78 73 52 87

Portable :

Site Internet :

E-mail : menuiserie.carrara.serge@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CESPEDES ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 28/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.